

DÉCISION 2025 / 18

## DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE DURAN

### DÉCISION - N°18

=====

#### **OBJET : Location salle des fêtes**

Le maire de la commune de DURAN

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°34 du 17 juin 2021 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;

Vu la décision n°02 du 30 janvier 2025 ;

Considérant la demande de location portant à la fois pour des conférences le samedi 4 octobre et un repas le dimanche 5 octobre ;

#### **DECIDE:**

**ARTICLE 1** : De retirer la décision n°02 du 30 janvier 2025

**ARTICLE 2** : De louer la salle polyvalente :

- Le samedi 4 et le dimanche 5 octobre 2025 à l'association AGAPE espace Bethesda 124 chemin de Marin 32000 AUCH, représentée par Mme Patricia Brunet Potenti, pour un montant de 700€.

**ARTICLE 3** : Dit qu'il informera le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 02/10/2025

Le maire, Jean-Marc DUPUY